



## Contrôle Non Destructif - Ultrasons (UT) – Niveau 2 à accès direct – Module A

**CONFORME**  
AUX EXIGENCES DE LA  
NORME NF EN  
ISO 9712 ET AUX  
RECOMMANDATIONS DE LA  
COFREND

**SECTEUR** : CIFM

### **PUBLIC**

Agents, techniciens et ingénieurs travaillant pour la fabrication et la maintenance d'appareils industriels.



La formation UT2 à accès direct est composée de 4 modules de 5 jours

### **PRE REQUIS**

Savoir lire, écrire et parler le français ; comprendre les instructions de sécurité ; posséder des aptitudes appropriées en mathématiques et une connaissance préalable des matériaux et des procédés.

### **COMPLEMENT**

Le module M514 (réf. TRIHOM) doit être complété par les modules M515, M516 et M517 (ou équivalent)

### **DUREE**

5 jours, 40 heures



En présentiel

### **NOMBRE DE PARTICIPANTS**

6 maximum / session

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir les limites d'application de la méthode.
- Identifier les principes physiques des ultrasons.
- Se familiariser avec les appareils et matériels.
- Régler et vérifier les appareils et matériels.
- Réaliser des essais simples.

### **CONTENU**

#### ■ Partie théorique :

Introduction et généralités, révision des bases mathématiques, propagation des ondes, physique des ultrasons, propagation des ultrasons, le faisceau acoustique, les transducteurs, appareils de détection/poste à ultrasons, les techniques de contrôle, bloc d'étalonnage et de référence, vérification de l'appareil, étalonnage en distance et sensibilité, principe de diffraction, solution alternatives, contrôle UT avancé

#### ■ Partie pratique : réalisation des essais

### **MOYENS**

- **Pédagogiques** : Sur les 4 modules qui compose la formation UT2, le 1<sup>er</sup> aborde le contenu théorique dans son ensemble (sauf la défectologie prévue en sem. 2/module B - Réf. M515) afin de réaliser des essais simples en fin de semaine
- **Techniques** :
  - Salles de formation et de travaux équipées
  - Remise d'un Document Stagiaire
- **D'encadrement** : Formateur habilité par TRIHOM.

**EVALUATION** : Validation des Acquis Théoriques tout au long de la semaine sur les principes physiques, les équipements et techniques de contrôle et réalisation d'un questionnaire « Tronc Commun » à l'issue de la formation.

**VALIDATION** : Délivrance d'un certificat de réalisation avec avis.